

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°40_CC_2021_CCDS

PROJET D'ADMINISTRATION ET PROJET MANAGERIAL DE LA CCDS MANDATURE 2020 - 2026

Séance du 8 juin 2021

Date de convocation : 26 mai 2021

L'an deux mil vingt et un et le huit juin à onze heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'auditorium du complexe Sinnaryouz de la ville de Sinnamary, sous la présidence de Monsieur Michel-Ange JÉRÉMIE, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes des Savanes.

Conseillers communautaires présents :

Michel-Ange JÉRÉMIE, Céline REGIS, Véronique JACARIA, Yves VANG, André Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Pierre Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Sylvio BOCAGE, Jean-Robert CHOCHO, Loriane DECHESNE, Johanna HORTH, Diana JAMES, Pierre MIRABEL, Michelle ORIZONO HORTH, Célia TARQUIN, Céline ZULÉMARO,

Absents excusés ayant donné procuration :

François RINGUET à Véronique JACARIA,
Fidélia BOCAGE à Sylvio BOCAGE,
Lauric SOPHIE à Michel-Ange JÉRÉMIE,
Eliette BEAUFORT à Michel-Ange JÉRÉMIE,
Jean-Raymond HORTH à Pierre MIRABEL,
Martine PAPAIX à Céline ZULEMARO,

Absents excusés :

Denis BURLLOT, Françoise FREDOC, Valeria COELHO MACIEL, Francine GANE,

Absents non excusés :

Annick ANDRE, Jean-Etienne ANTOINETTE, Rosange CARENE, Patrick COSSET, Frédéric LLADERES, Candida MARTINEZ, Davy RIMANE, Alain YANG.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Célia TARQUIN.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice.

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« En assemblée du 8 avril 2021, le conseil communautaire a adopté la suppression de certains postes en lien avec la démarche de mettre en place un projet d'administration pour la durée de la nouvelle mandature 2020-2026.

L'ébauche de ce projet d'administration prend tout son sens suite à l'annonce des élus en séminaire du 22/03/2021 que la CCDS monte en compétence en termes d'ingénierie et vienne en appui aux communes membres. Ce projet devra guider les directions jusqu'à la fin de la mandature, en s'appuyant sur les orientations politiques et dressera clairement les attendus vis-à-vis des directeurs quant à la qualité du service rendu, à l'animation des équipes et au pilotage des projets.

Après échanges et réflexions avec les parties intéressées, il est proposé que le projet d'administration 2021-2026 soit naturellement axé sur le partage des valeurs, la consolidation des bases procédurales, la mise en œuvre d'une culture managériale partagée et transversale et ce, avec une prédominance financière. Cette stratégie permettra de mieux articuler le projet d'organisation et le projet managérial, tout en maîtrisant les techniques de projet et les mécanismes financiers.

La Direction Générale des Services, mandatée par le Président de la CCDS, s'est mobilisée pour affirmer une stratégie permettant tout à la fois d'anticiper la sortie de crise sanitaire et de porter l'ambition collective au service du territoire et de ses habitants.

Cette démarche doit respectivement articuler :

- Le projet de mandat, socle politique de l'ensemble des élus du territoire et incarnant les valeurs et les priorités du collectif d'élus autour d'une ambition de préserver les grands équilibres du territoire et la solidarité dans une visée de transition environnementale et énergétique
- Le projet de territoire, socle programmatique des grands projets du mandat
- Le projet d'administration, socle managérial permettant de mobiliser les énergies collectives des services et assurer une vision claire et partagée des objectifs et des priorités à mettre en œuvre par les services incluant les projets de direction et projets de service sur une base annuelle en articulation projets/ commande élus et missions quotidiennes

Cette démarche méthodologique doit permettre de relever des défis majeurs : le développement d'une dynamique durable, inclusive de notre territoire ; le renouvellement et l'accueil de nouvelles populations ; le vieillissement ; une demande sociétale et sociale croissante accrue par la crise sanitaire ; la raréfaction des ressources naturelles ; la complexité de notre environnement...

Et doit permettre de répondre à trois questions :

- Ou en est-on aujourd'hui ?
- Que veut-on pour demain ?
- Et comment s'organise-t-on collectivement et de manière solidaire pour y aller ?

LE PLAN STRATÉGIQUE : UNE DÉMARCHE EN PLUSIEURS VOILETS

C'est un cadre commun pour les élus et les équipes pour la mise au point des plans d'action :

- La vision du Président et des élus du territoire
- La vision du développement du territoire dans le cadre du mandat
- La vision de l'administration dans le cadre de la feuille de route des directions
- Le projet managérial qui sous-entend et permet de mettre en œuvre la commande au service du projet de territoire et projet d'administration

Nous avons donc fait le choix de lancer les travaux stratégiques de la CCDS dans son ensemble.

I. LA VISION DU PRÉSIDENT ET DES ELUS POUR LA CCDS

Porter pour le territoire de la CCDS une ambition renouvelée pour préparer le territoire de demain, connectée aux autres territoires dans sa dimension régionale : un territoire, une destination qui rayonne, pour ses habitants, par ses habitants et au-delà de son périmètre, avec eux.

- Une destination attractive et accueillante par sa qualité de vie recherchée et reconnue, son patrimoine, son littoral, son histoire, son identité qui lui permet d'être connue et reconnue comme une destination remarquable
- Un territoire fort de son identité rurale mais tournée résolument vers l'Avenir parce qu'elle connaît son passé et entretient ses racines pour mieux accompagner ses habitants et renouveler son dynamisme démographique
- Un territoire rural, spatial, technologique, commerçant mais qui souhaite affirmer une facette innovante et entraînée, qui recherche l'amélioration permanente, utilise ses atouts et en fait une force pour entraîner ses partenaires territoriaux dans une dynamique prospective et positive
- Un territoire qui souhaite préserver sa biodiversité exceptionnelle, sa richesse faite de ses paysages, de ses traditions, de la qualité de voisinage pour maintenir et attirer de nouvelles activités respectueuses de son identité et de la fragilité de son écosystème

A. LE PROJET POLITIQUE DU PRÉSIDENT ET DES ELUS POUR LA CCDS

A l'appui de cette vision 4 axes stratégiques et ses « mises en lumière » pour guider les plans d'action :

- Penser l'attractivité à long terme du territoire de la CCDS de par sa position géostratégique au centre du littoral Guyanais, entre mer et terre, entre urbain et rural dans une volonté de préserver et valoriser l'identité rurale et la qualité reconnue de ses paysages et de ses traditions
- Développer les services dans une dynamique humaine et de proximité qui puise son élan dans son territoire et son histoire pour maintenir la population, lui offrir des services adaptés, accompagner le développement ou l'installation de nouvelles activités traditionnelles ou nouvelles
- Placer la valorisation et la préservation de son environnement et de sa biodiversité au centre de ses réflexions, et de ses actions pour renouveler les leviers de son attractivité touristiques, résidentielles et commerciales en vue d'assurer un équilibre entre villes et campagnes
- Assurer une solidarité humaine et de projets, ancrée dans le quotidien des habitants par le développement d'un réseau de services adaptés, en coordination avec les communes membres, pour s'orienter vers un modèle durable, résilient et inclusif répondant aux enjeux de transition environnementale et énergétique

B. LES AXES STRATÉGIQUES : PROJET POLITIQUE ET DOMAINES MIS EN LUMIÈRE

- Penser l'attractivité à long terme du territoire de la CCDS
- Développer les services dans une dynamique humaine et de proximité
- Placer les enjeux de valorisation et de préservation de son environnement, de ses paysages naturels et de son cadre de vie au centre de ses réflexions
- Assurer une solidarité humaine et de projets, ancrée dans le quotidien des Habitants

II. LA VISION DE LA DGS AU SERVICE DU PROJET POLITIQUE DE LA CCDS

A l'appui de cette vision 5 axes stratégiques et ses « mises en lumière » pour guider les plans d'action :

- Penser et organiser une administration tournée vers l'avenir, mobilisée, responsabilisée, autonome, experte, rigoureuse, juste et sobre, qui place les femmes et les hommes au cœur de son projet et de sa performance selon les orientations politiques définies des élus, au service du territoire et de ses habitants
- Penser et organiser avant de s'engager dans l'action dans une volonté de rechercher la valeur ajoutée de la commande et rassembler les conditions de succès dans sa réalisation
- S'affirmer innovante pour inventer une nouvelle administration, moderne et agile et en capacité de répondre aux nouveaux défis du territoire et aux besoins de la population
- Se positionner comme juste au sens de justice et justesse, sobre dans le sens d'une posture générale en assurant l'appui des agents et la capacité d'écoute des partenaires et porteurs de projet
- Rechercher en permanence la performance dans toute sa dimension : agir là où il faut, quand il le faut et de la manière la plus appropriée qui soit

A. LE PROJET D'ADMINISTRATION AU SERVICE DU PROJET POLITIQUE

Un socle partagé, collectif pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du projet de territoire et de la commande :

A l'appui de cette vision, 3 axes stratégiques et ses « mises en lumière » pour servir de socle commun et de cadrage aux plans d'actions à venir :

- Développer une action publique, porteuse de sens, fondée sur des coopérations constructives entre élus et services et en étroite relation avec les partenaires du territoire.
- Mettre en place un modèle de fonctionnement, performant, innovant, stable et à visée stratégique, qui sache faire preuve de souplesse et d'agilité en écho au territoire et à ses habitants.
- Structurer une administration qui rayonne, connue et reconnue pour sa plus-value et la qualité de sa production intellectuelle et opérationnelle.

B. LES AXES STRATÉGIQUES : PROJET POLITIQUE ET DOMAINES MIS EN LUMIÈRE

Développer une action publique, porteuse de sens, fondée sur des coopérations constructives entre élus et services et en étroite relation avec les partenaires du Territoire	Mettre en place un modèle de fonctionnement, performant, stable et à visée stratégique, qui sache faire preuve de souplesse et d'agilité en écho au territoire et à ses habitants	Structurer une administration qui rayonne, connue et reconnue pour sa plus-value et la qualité de sa production intellectuelle et opérationnelle
Assurer l'appropriation par tous du plan stratégique	Sortir des représentations du territoire pour accompagner élus / agents dans cette connaissance	Penser une organisation interne en adéquation avec nos axes stratégiques : métiers, temps de travail, modalités, modernité des outils...
Garantir la traduction opérationnelle et la mise en œuvre des axes stratégiques politiques	Placer la réponse aux besoins des habitants au cœur de nos propositions, prendre en compte les nuances	Valoriser l'engagement individuel et collectif
Evaluer notre action publique de manière récurrente sous 2 angles : raisons d'être et projet politique	Assurer la cohérence entre ambitions et moyens	Innover et expérimenter, partager nos avancées collectives et individuelles
Contribuer à un système de gouvernance clair et compréhensible de toutes et tous	Développer une « administration 4.0 » : fiable, rapide, réactive, simple d'accès, dotées d'outils multi-facettes	S'inscrire dans une logique de coopérations et de négociations intercommunales au service du territoire
Organiser la place des services dans le dialogue avec les partenaires en lien avec les élus	Communiquer sur et valoriser l'action publique	Développer une capacité à se mobiliser autour de l'intelligence collective, le travail collaboratif

III. LE PROJET MANAGERIAL AU SERVICE DU PROJET POLITIQUE

Faire en sorte que chacun soit acteur du projet de la CCDS en comprenant le sens, en s'y engageant pleinement et en contribuant à son enrichissement et son évaluation permanente

Trois orientations stratégiques qui engagent chacun et chacune dans l'EPCI, quelle que soit sa place et son rôle au service de la responsabilisation, de l'engagement et de la capacité à mobiliser ses ressources :

1. La mise en œuvre d'un collectif de travail
2. Le développement de la performance individuelle et collective au service des habitants
3. Le développement d'une reconnaissance appropriée fondée sur l'autonomie et la responsabilisation

A. AXES STRATÉGIQUES : PROJET POLITIQUE ET DOMAINES MIS EN LUMIÈRE

AXE 1 : Mettre en œuvre un collectif de travail inscrit dans des logiques de partage et de coopération

- Traduire le projet managérial en plans d'action adaptés aux différentes équipes et en assurer le déploiement dans les services
- Partager et hiérarchiser les priorités de travail,
- Planifier à court et moyen terme
- Structurer notre système de communication interne
- Proposer et organiser des temps d'échanges et de partage conviviaux

AXE 2 : Développer la performance individuelle et collective : métier et management au service des habitants

- Vérifier et développer nos compétences
- Acquérir un socle commun : mode projet, délégation, évaluation annuelle, écoute active
- Organiser et mettre en œuvre un système de contrôle interne pertinent et approprié
- Connaître et utiliser ses marges de manœuvre, ses responsabilités
- Assurer une solidarité humaine et de projets, ancrée dans le quotidien des Habitants

AXE 3 : Organiser un système de reconnaissance juste Progresser et faire progresser

- Soutenir et accompagner les équipes
- Partager et communiquer les résultats obtenus
- Faire des comparaisons et échanger avec d'autres organisations
- Innover, expérimenter

B. PROJET DE DIRECTION : LES OBJECTIFS AU SERVICE DU PLAN STRATÉGIQUE

Un socle partagé, collectif pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du projet de territoire et de la commande :

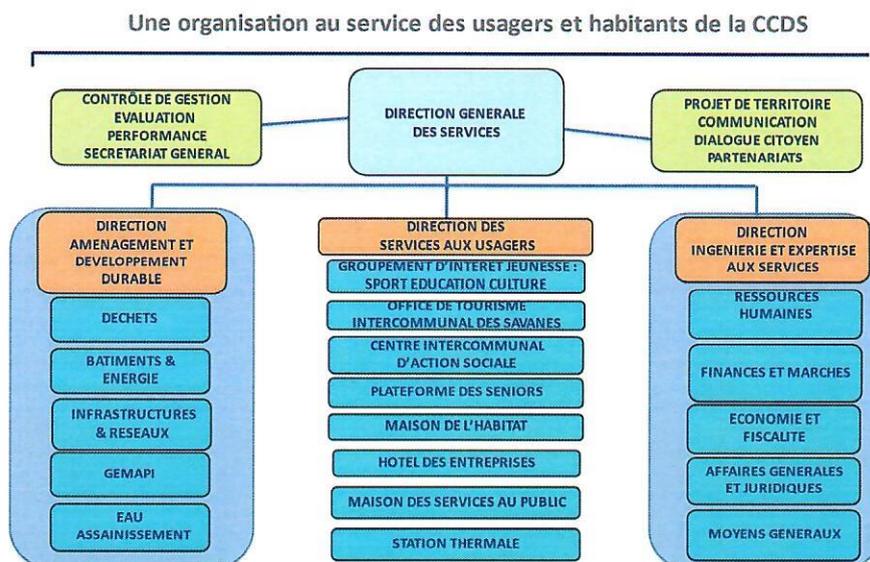
- Favoriser la production des politiques publiques
- Amplifier la relation au territoire et aux habitants en se concentrant sur les besoins et les demandes de demain
- Renforcer la transversalité et les logiques de coopération
- Favoriser le développement des compétences et se préparer pour assurer de nouvelles missions
- Renforcer la responsabilisation, l'autonomie et la prise d'initiative
- Rechercher l'adaptabilité par la capacité d'anticiper et analyser son environnement
- Développer l'expérimentation, l'innovation et la capitalisation des bonnes pratiques
- Assurer l'écoute, le soutien et l'accompagnement des agents dans le déploiement des projets de service

IV. LE PROJET D'ORGANIGRAMME

Le présent projet est une traduction opérationnelle par l'ajustement de l'organisation des directions et services et est le reflet de la volonté des élus : les habitants au cœur du projet de territoire des savanes.

- Une répartition par pôles : rechercher une meilleure coordination et une efficacité dans les échanges autour des grands enjeux pour les élus : « intervention technique », « services de proximité et du quotidien pour répondre aux habitants et aux usagers », « appui et expertise aux services du quotidien »
- Des projets structurants validés et inscrits dans le projet commun à identifier en termes de portage par pôles en précisant le pilote et les modalités de coordination (ex, nouvelles offres des équipements culturels, dialogue social, etc.)
- Des processus et une coordination sur des projets transversaux à bien préciser pour nommer le pilote/référent et la contribution de chacun pour chaque étape clé (ex: animation du réseau des communes, recherche de financement, partenariat, commercialisation, contrôle de gestion, évaluation des politiques publiques)
- Un travail de fond à poursuivre au-delà de cette première étape, notamment pour ce qui concerne les projets au long cours

A. UN PROJET D'ORGANISATION CONCERTÉ ENTRE DGS/PRESIDENT



3

B. UN ORGANIGRAMME DÉTAILLÉ



2

SERVICES	MISSIONS
Affaires financières	Structurer et piloter la construction et la bonne mise en œuvre du budget principal de l'EPCI et des budgets annexes Respecter les règles de marchés publics et d'achats
Affaires juridiques	Conseiller le Président et défendre les intérêts de la CCDS
Appui aux évènements	Contribuer au volet technique de la programmation festive en maîtrisant le budget
Appui aux grands projets	Assurer la réalisation prioritaire des grands équipements du mandat et rechercher les financements
Cadre de vie des habitants	Assurer une écoute et répondre de manière adaptée aux besoins des usagers
Culture	Promouvoir le patrimoine et les activités culturelles des savanes
Développement des compétences	Contribuer à la progression individuelle et collective en vue d'assurer la meilleure qualité de service public attendue par les usagers

Dialogue citoyen	Rendre l'habitant et l'utilisateur acteur de la transformation du territoire pour tous
Dialogue et contrôle de gestion	Construire et animer un dispositif de contrôle de la bonne exécution du budget et de conformité de la réglementation
Economie	Soutien et développement de l'activité économique en zone urbaine et rurale et amélioration des bases fiscales
Education	Assurer les conditions du meilleur apprentissage pour les jeunes du territoire des savanes
Enfance	Offrir les conditions d'un épanouissement et de la construction personnelle dès l'enfance
Entretien du patrimoine	Réaliser des économies d'énergie, sécuriser les bâtiments et programmer les investissements
Environnement	Démarche de performance afin de proposer aux communes membres le niveau de service rendu dans les thématiques de l'eau, l'assainissement, les déchets et l'énergie
Habitat	Enrichir et diversifier l'offre pour accompagner et répondre aux besoins de tous les usagers
Jeunesse	Accompagner le développement et l'entrée dans la vie citoyenne des jeunes de la CCDS
Partenariats	Fédérer tous les partenaires pour promouvoir et animer la CCDS - Dynamique de réseau
Petite enfance	Apporter les bases de la construction du bien-être de l'enfant en lien avec l'accompagnement des parents dans leur rôle d'éducation
Prévention des risques	Mettre en œuvre des plans de prévention adaptés au territoire
Qualité de vie au travail	Participer au bien-être et à l'épanouissement professionnel de chacun par la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue des conditions de travail
Senior	Accompagner les personnes âgées dans leur quotidien
Sport	Promouvoir les activités sportives et création d'équipements
Social	Développer les actions de proximité et le réseau d'acteurs dans le domaine social
Tourisme	Animer, promouvoir et développer les actions touristiques
Urbanisme	Apporter conseil et appui au Président dans l'aménagement à moyen terme du territoire

Aussi, il est proposé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer quant au

- projet d'administration et au projet managérial de la CCDS pour la mandature 2020-2026
- projet d'organigramme de la CCDS »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 et autorisant également la prorogation ou la réactivation des mesures sociales dérogatoires au-delà du 31 décembre 2021 ;

Vu la loi n°2021-160 prolongeant l'état d'urgence sanitaire en cours jusqu'au 1er juin 2021 au plus tard ;

Vu la loi n°2021-689 du 31 mai relative à la gestion de la crise sanitaire- prorogation de l'état d'urgence sanitaire en Guyane jusqu'au 30 septembre 2021 ;

Vu l'ordonnance N°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'ordonnance N°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 de Monsieur le Préfet de Guyane du 23 novembre 2010 portant création de la Communauté de Communes Des Savanes ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;

CONSIDERANT la délibération n°19-CC-2019-CCDS approuvant la charte des valeurs de la CCDS en date du 25 mars 2019 ;

CONSIDERANT la délibération n°35-CC-2016-CCDS approuvant le règlement intérieur du personnel de la CCDS en date du 29 septembre 2016 ;

CONSIDERANT la délibération n°48-CC-2019-CCDS approuvant le projet de territoire en date du 29 août 2019 et de sa prochaine révision ;

Vu l'avis favorable du comité technique du 21 mai 2021 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 08 juin 2021 ;

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

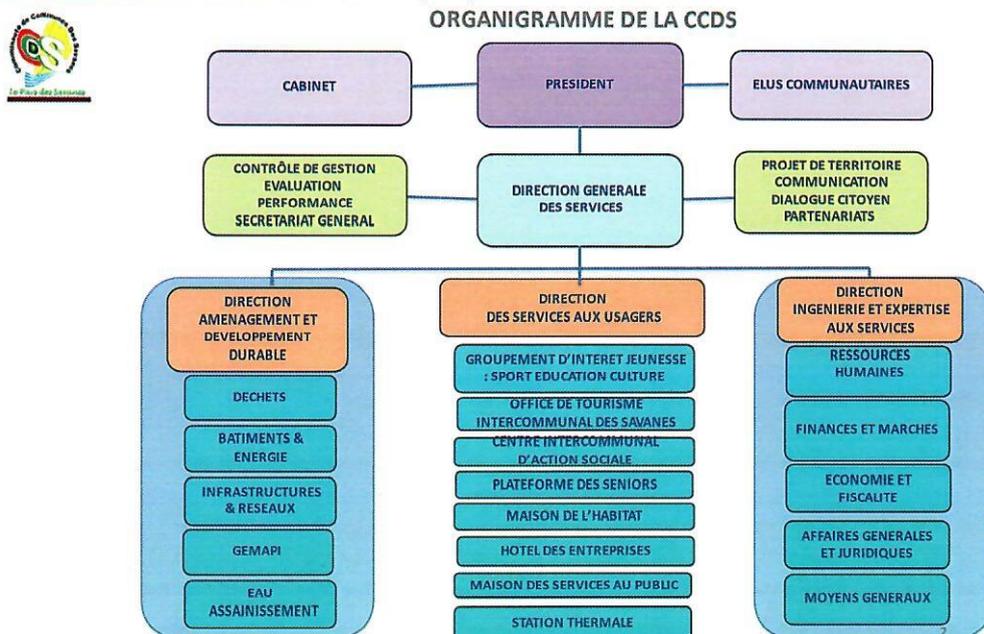
APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE de son rapport à Monsieur le Président.

ARTICLE 2 : APPROUVE le projet d'administration et le projet managérial de la CCDS pour la mandature 2020-2026.

ARTICLE 3 : APPROUVE le projet d'organigramme de la CCDS :



ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à **SIGNER** tous les actes afférents à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 12

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de procurations : 06

Nombre de votants : 23

Pour : 23

Contre : 00

Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Sinnamary, en séance publique, le 8 juin 2021.

Pour extrait et certifié conforme,

Pour le Président absent,

Par délégation,

Le 1^{er} Vice-Président,

Michel-André JÉRÉMIE



Yalémi TIOUKA

De: Tatiana FALGAYRETTES
Envoyé: mercredi 16 juin 2021 11:34
À: Secrétariat DGS
Objet: TR: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF973-200027548-20210616-12183.xml; 973-200027548-20210608-40_CC_2021_CCDS-DE-1-2_12270.xml

De : actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr <actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 16 juin 2021 10:00

À : tedetis109@e-legalite.com; elegalite@gmail.com; Tatiana FALGAYRETTES <Tatiana.FALGAYRETTES@ccds-guyane.fr>

Objet : ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-06-16(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES

N° de SIREN: 200027548

Numéro Acte de la collectivité locale: 40_CC_2021_CCDS

Objet acte: PROJET D'ADMINISTRATION ET PROJET MANAGERIAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES MANDATURE 2020_2026

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 5.2-Fonctionnement des assembles

Identifiant Acte: 973-200027548-20210608-40_CC_2021_CCDS-DE
